

**Thiers Dore**  
et **Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
04 73 53 24 71  
contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

45

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

...

Conseillers représentés :

9

Total votants :

54

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 5 NOVEMBRE 2019 à 18H30

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 29 octobre 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le mardi 5 novembre 2019 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

### Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Catherine MAZELIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Bernard GARCIA, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Alain CHASSAGNE, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Françoise KORCZENIUK, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Philippe CAYRE à Christiane SAMSON  
Jean-Louis GADOUX à Aline LEBREF  
Michel COUPERIER à Bernard GARCIA  
Patrick SOLEILLANT à Bernard VIGNAUD  
Daniel BALISONI à Olivier CHAMBON  
Serge FAYET à Jean-François DELAIRE  
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH  
Thierry DEGLON à Jacqueline MALOCHET  
Claude GOUILLON-CHENOT à Stéphane RODIER

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** André IMBERDIS, Eric CABROLIER, Serge THEALLIER, Carine BRODIN.

**Désignation d'un secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS  
CRÉATION D'EMPLOIS PERMANENTS  
AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
THIERS DORE ET MONTAGNE**

**Rapporteur : Bernard GARCIA, Vice-Président**

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relative à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique compétent.

**Considérant** le besoin de création de postes permanents pour effectuer les missions d'Assistant Administratif OPAH RU et d'Adjoint d'Animation au sein des Espaces Jeunes de la collectivité, il convient de créer :

- 1 emploi au grade d'Adjoint d'Animation à temps complet,
- 1 emploi au grade d'Adjoint Administratif à temps complet.

Le rapporteur propose à l'assemblée :

- La création d'un emploi permanent au grade d'Adjoint d'Animation, à temps complet, à compter du 01 décembre 2019.
- La création d'un emploi permanent au grade d'Adjoint Administratif, à temps complet, à compter du 01 janvier 2020.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la création :
  - d'un emploi permanent au grade d'Adjoint d'Animation, à temps complet, à compter du 01 décembre 2019 ;
  - d'un emploi permanent au grade d'Adjoint Administratif, à temps complet, à compter du 01 janvier 2020.
- **Dit** que les crédits nécessaires aux rémunérations seront inscrits aux chapitres et articles prévus à cet effet.

TOTAL VOTANTS : 54	Conseillers présents : 45	Représentés : 9	Non-participation :
<b>TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 54</b>	Pour : 54	Contre :	
Abstention :			

Pour ampliation certifiée conforme,  
Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

